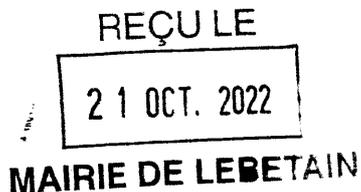


Goulut Thomas
26 rue des cantons
90100 Lebetain
06.89.34.00.54



Monsieur le maire
M. Jean-Jacques DUPREZ
1 rue du Côteau-Français
90100 Lebetain
Le 18/10/2022

Lettre Recommandée avec AR

OBJET : Demande de solutions de ralentissement de la vitesse

Monsieur le Maire,

Nous résidons au 26 rue des cantons et depuis notre emménagement (17 mars 2020), nous constatons régulièrement des excès de vitesse sur l'ensemble de la commune et plus particulièrement dans notre cas à la rue des cantons (D42).

En effet, la vitesse de 50 km/h n'est pas toujours respectée et s'avère dangereuse pour tous les riverains et les nuisances qu'elle occasionne aux habitations riveraines.

Lors d'un 1^{er} mail datant du 06 avril 2020, nous vous avons déjà fait part de notre interrogation concernant des aménagements future afin de palier à ce problème.

Malgré plusieurs visites en mairie et les nombreux échanges que nous avons pu avoir, il n'y a aucun changement ! Nous constatons toujours une vitesse excessive dans la rue des cantons (D42) révélant le coté accidentogène, ainsi que le comportement dangereux de la part de certain automobiliste responsable de nuisances inadmissibles en constante augmentation.

Nous sommes de ceux qui pensent que la voiture fait partie intégrante de nos vies, mais que sa présence doit être domptée.

Je me permets de vous rappeler également que l'article R412-34 du Code de la route renvoie l'enfant pédalé sur la chaussée dès 8 ans: qu'offrons nous à nos enfants comme espace de circulation et de vie?

Notre village connaît des trottoirs localement étroits, voire inexistant ce qui est le cas dans la rue des cantons et qui oblige les piétons d'utiliser la route comme espace partage mais les accotements sont dangereux et peuvent gêner le déplacement à pied ou à vélo

Cette rue est très fréquenté car elle mène notamment à l'école, à l'arrêt de bus au cimetière et oblige les piétons de tout âge à marcher sur la route, les enfants sont particulièrement en danger.

Or il est bien entendu que l'on ne peut mettre de piste cyclable partout : il va donc bien falloir modérer sévèrement la vitesse sur la chaussée.

En votre qualité de Maire, je vous sollicite aujourd'hui pour faire cesser cette vitesse excessive et inadmissible dans cette zone et de bien vouloir prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité des riverains et des piétons qui empruntent cette rue (panneaux de rappel de la vitesse limitée, radar pédagogique, feux tricolores, chicanes, banquettes berlinoises, contrôles de police ou gendarmerie...), permettant à tous les riverains de retrouver la sérénité.

Aussi, je vous remercie de mettre à l'ordre du jour lors d'un prochain Conseil municipal notre demande afin qu'une solution soit étudiée.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, monsieur le Maire, en l'assurance de notre considération la plus respectueuse, et nous nous tenons à votre disposition pour échanger avec vous à ce sujet, au besoin sur place.